

Liste des postes UPE2A vacants au 01/09/2023

RNE	Type	Etablissement	Commune	Profil
0240053C	CLG	MAX BRAMERIE	LA FORCE	Voir page 4
0240984P	LP	LEONARD DE VINCI	PERIGUEUX	Voir page 3
0240996C	CLG	JACQUES PREVERT	BERGERAC	Voir page 2
0330027A	LYC	FRANCOIS MAURIAC	BORDEAUX	Voir page 3
0330064R	CLG	ALIENOR D AQUITAINE	CASTILLON LA BATAILLE	Voir page 2
0331880P	CLG	PABLO NERUDA	BEGLES	Voir page 2
0332195G	CLG	VICTOR LOUIS	TALENCE	Voir page 2
0400026L	CLG	ST EXUPERY	PARENTIS EN BORN	Voir page 5
0470003Y	LYC	JB DE BAUDRE	AGEN	Voir page 6
0470774L	CLG	STENDHAL	AIGUILLON	Voir page 2
0640042Y	LP	HAUTE VUE	MORLAAS	Voir page 3
0641561Z	CLG	PIERRE BOURDIEU	MOURENX	Voir page 7

PROFIL DE COMPETENCES

POSTE PROFESSEUR en UPE2A COLLEGE

Dans le cadre général de son action, le professeur en UPE2A collège assure trois missions essentielles :

- L'enseignement du français langue de scolarisation, permettant d'envisager progressivement l'inclusion de chaque EANA dans un enseignement ordinaire.
- La coordination du dispositif UPE2A avec les autres constituants de l'EPL : constitution d'emploi du temps personnalisés, accompagnement de l'inclusion, propositions sur une évaluation adaptée.
- L'orientation des élèves de fin de cycle 4 en lien avec le professeur principal de la classe d'inclusion et le PsyEn de l'établissement.

Le professeur d'UPE2A est considéré comme une personne ressource dans l'établissement, pour le public qui le concerne.

Les attendus, outre les compétences du référentiel commun, sont :

- Des compétences affirmées en FLS / FLSCO, si possible validées par la certification complémentaire.
- La capacité à préparer et à organiser l'inclusion des EANA dans les classes ordinaires, en lien avec les équipes pédagogiques et le chef d'établissement.
- la capacité à se constituer en personne ressource au plan local, pour organiser et animer un réseau d'intervenants auprès d'EANA et d'élèves allophones.

Une expérience réussie dans un enseignement en UPE2A sera considérée comme un atout supplémentaire.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr

PROFIL DE COMPETENCES

POSTE PROFESSEUR en UPE2A LYCEE

Dans le cadre général de son action, le professeur en UPE2A LYCEE assure trois missions essentielles :

- L'enseignement du français langue de scolarisation, permettant d'envisager progressivement l'inclusion de chaque EANA dans un enseignement ordinaire ;
- La coordination du dispositif UPE2A avec les autres constituants de l'EPL : constitution d'emploi du temps personnalisés, accompagnement de l'inclusion, propositions sur une évaluation adaptée.
- En coopération avec les autres personnels impliqués, la préparation d'une orientation adaptée individuellement : lycée GT, lycée professionnel, apprentissage...

Le professeur d'UPE2A est considéré comme une personne ressource dans l'établissement, pour le public qui le concerne.

Les attendus, outre les compétences du référentiel commun, sont :

- Des compétences affirmées en FLS / FLSCO, si possible validées par la certification complémentaire.
- La capacité à préparer et à organiser l'inclusion des EANA dans les classes ordinaires, en lien avec les équipes pédagogiques concernées et le chef d'établissement.
- La capacité à se constituer en personne ressource, pour organiser la préparation à l'orientation en lien avec les structures locales.

Une expérience réussie dans un enseignement en UPE2A lycée sera considérée comme un atout supplémentaire.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr

Contraintes particulières liées au poste spécifique de professeur en UPE2A

Collège Max Bramerie, la Force (24)

Texte de Référence : circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012.

Le poste spécifique de professeur en UPE2A est rattaché administrativement au collège **Collège Max Bramerie, La Force** (RNE 0240053C).

Une connaissance du secteur et notamment des enfants de familles itinérantes et du voyage serait un atout.

Comme le rappelle la circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012 relative à l'organisation de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés, « *l'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences est celui de droit commun et s'applique naturellement à ces élèves* ». Un élève accueilli dans l'UPE2A sera donc inclus, « *quel que soit le moment de l'année, en classe ordinaire dès qu'il aura acquis une maîtrise suffisante du français, à l'oral et à l'écrit, et dès qu'il a été suffisamment familiarisé avec les conditions de fonctionnement et les règles de vie de l'école* ».

Ainsi, le candidat retenu sera particulièrement attentif à l'organisation, en lien avec les équipes pédagogiques et le chef d'établissement, de l'inclusion des élèves.

Sa capacité à se constituer en personne ressource au plan local et à mettre en place des co-animations pour préparer et faciliter l'inclusion sera particulièrement appréciée.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr

Contraintes particulières liées au poste spécifique de professeur en UPE2A

Collège Saint-Exupéry, Parentis en Born (40)

Texte de Référence : circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012.

Conformément à la circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012, relative à l'organisation de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés, « *il est recommandé d'implanter les structures d'accueil spécifiques dans les établissements scolaires où la mixité sociale est effective et où le milieu scolaire favorisera l'intégration socioculturelle des élèves allophones arrivants* » .

Par ailleurs, « *les liaisons entre collèges et lycées d'enseignement général et technologique ou lycées professionnels doivent être encouragées par la mise en réseau des établissements du second degré recevant ces jeunes (...). En milieu urbain peu dense ou en milieu rural, l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ne saurait être implantée dans un seul groupe scolaire ou un établissement.* »

Le poste spécifique de professeur en UPE2A est rattaché administrativement au collège **Collège Saint-Exupéry, Parentis en Born** (RNE 0400026L).

Le dispositif UPE2A a néanmoins vocation à fonctionner en réseau et à accueillir des élèves de l'ensemble de la cité scolaire (collège et LPO Antoine de Saint-Exupéry) et des collèges de secteur : collèges de Biscarosse (collège Nelson Mandela et collège Jean Mermoz), collège Jacques Prévert de Mimizan, collège Felix Arnaud de Labouheyre.

De ce fait, la mission de coordination avec et entre les équipes de direction et les équipes pédagogiques des différentes unités d'enseignement sera centrale.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr

Contraintes d'exercice particulières au poste spécifique de professeur en UPE2A

LGT Jean Baptiste de Baudre, Agen

Texte de Référence : circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012.

Conformément à la circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012, relative à l'organisation de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés, « *il est recommandé d'implanter les structures d'accueil spécifiques dans les établissements scolaires où la mixité sociale est effective et où le milieu scolaire favorisera l'intégration socioculturelle des élèves allophones arrivants* » .

Par ailleurs, « *les liaisons entre collèges et lycées d'enseignement général et technologique ou lycées professionnels doivent être encouragées par la mise en réseau des établissements du second degré recevant ces jeunes (...). En milieu urbain peu dense ou en milieu rural, l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ne saurait être implantée dans un seul groupe scolaire ou un établissement.* »

Le poste spécifique académique de professeur en UPE2A est rattaché administrativement au LGT Jean-Baptiste de Baudre, Agen — 0470003Y

Le dispositif UPE2A est néanmoins conçu comme un pôle ressource itinérant permettant, selon les besoins et au-delà des élèves du lycée de rattachement, une prise en charge des EANA sur l'Agenais.

De ce fait, la mission de coordination avec et entre les équipes de direction et les équipes pédagogiques des différentes unités d'enseignement sera centrale.

Ainsi, le/la candidat (e) devra être mobile et se percevoir aussi comme personne ressource au plan local, pour animer les réseaux d'intervenants auprès des EANA.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr

Contraintes d'exercice particulières au poste spécifique de professeur en UPE2A

Collège Pierre Bourdieu, Mourenx (64)

Texte de Référence : circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012.

Conformément à la circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012, relative à l'organisation de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés, « *il est recommandé d'implanter les structures d'accueil spécifiques dans les établissements scolaires où la mixité sociale est effective et où le milieu scolaire favorisera l'intégration socioculturelle des élèves allophones arrivants* » .

Par ailleurs, « *les liaisons entre collèges et lycées d'enseignement général et technologique ou lycées professionnels doivent être encouragées par la mise en réseau des établissements du second degré recevant ces jeunes (...). En milieu urbain peu dense ou en milieu rural, l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ne saurait être implantée dans un seul groupe scolaire ou un établissement.* »

Le poste spécifique de professeur en UPE2A est rattaché administrativement au collège Pierre Bourdieu, Mourenx (RNE 0641561Z), collège classé REP.

Le dispositif UPE2A a néanmoins vocation à accueillir des élèves de la cité scolaire (LP Pierre et Marie Curie, lycée de la chimie Albert Camus) et des collèges de secteur.

Un complément de service est prévu à la cité scolaire Gaston Fébus, Orthez.

De ce fait, la mission de coordination avec et entre les équipes de direction et les équipes pédagogiques des différentes unités d'enseignement sera centrale.

Ainsi, le/la candidat (e) devra être mobile et se percevoir aussi comme personne ressource au plan local, pour animer les réseaux d'intervenants auprès des EANA.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr